



Le regard des acteurs du dialogue social

- 112** LA RSE, UN SUJET DE GOUVERNANCE
Madeleine Gilbert
- 116** LA RSE COMME LEVIER DE DIFFÉRENCIATION ET D'ATTRACTIVITÉ
Dominique Carlac'h, Armelle Carminati
- 120** ACCOMPAGNER LES PME SUR LE CHEMIN DE LA RSE
Guillaume de Bodard

LA RSE, UN SUJET DE GOUVERNANCE

Madeleine Gilbert

Madeleine Gilbert est Secrétaire nationale confédérale de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres (CFE-CGC), syndicat de l'encadrement. Elle a en charge la RSE et le développement durable depuis 2019. Membre du CESER Auvergne-Rhône-Alpes depuis fin 2018, elle siège dans la commission Environnement. Elle est membre du Conseil national de la transition énergétique (CNTE) et du Conseil national de l'Air.



Impliquer le plus en amont possible les salariés et leurs représentants est essentiel dans une démarche où les nécessaires engagements sociaux, sociétaux, environnementaux, éthiques et de gouvernance sont désormais au centre des préoccupations.”

1

QUEL RÔLE DONNEZ-VOUS À VOTRE ADHÉSION AU PACTE MONDIAL, QUE LA CFE-CGC A REJOINT EN 2018 ?

Pour la CFE-CGC, adhérer au Pacte mondial était avant tout l'opportunité de rejoindre une communauté qui partage des valeurs communes et qui agit. Les Dix principes correspondent à la vision de l'action syndicale, à laquelle nous sommes attachés. Nous nous sommes inscrits dans cette démarche avec la certitude que ces Dix principes sont la voie pour une société plus inclusive, source de performance.

Nous avons rejoint le Pacte mondial pour contribuer au bien commun et aux défis collectifs environnementaux. François Moreux, notre ancien délégué national Développement durable et RSE, fut à l'initiative de l'adhésion en 2018. Avec lui, nous avons participé à des tables rondes, des groupes de travail ou encore des événements organisés par le Pacte mondial. Nous avons également co-édité, en 2019, le guide *Comment vous différencier grâce aux Objectifs de développement durable*.

2

COMMENT LA CFE-CGC S'APPUIE-T-ELLE SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) POUR STRUCTURER SON ACTION ?

Avec les ODD, nous avons trouvé une grille de lecture. Notre raison d'être, c'est d'agir pour la défense des salariés et la promotion de leurs droits. Nous pouvons agir dans les comités sociaux et économiques (CSE) en utilisant les ODD pour trouver des pistes et des solutions pour l'amélioration de la qualité de vie des salariés et de la qualité des conditions de travail. Les ODD offrent une véritable grille

de lecture aux militants pour traiter tous les sujets sociaux, sociétaux et environnementaux dans les instances représentatives du personnel. La matrice des ODD est un outil complet pour s'emparer d'un nouveau business model au service de la durabilité des entreprises et de la double matérialité.

Nous nous employons à faire connaître et à valoriser les ODD. Nos deux communications sur l'engagement sont la preuve de notre investissement. Notre charte développement durable est d'ailleurs articulée autour des ODD. Dans ce cadre, nous avons choisi de créer des synergies avec de nombreuses entités publiques et privées, afin de renforcer la cohérence des stratégies et de coordonner nos actions respectives.

3

QUEL EST LE RÔLE D'UN SYNDICAT DE SALARIÉS DANS LA CONSTRUCTION DE LA DÉMARCHE RSE D'UNE ENTREPRISE ?

À la CFE-CGC, nous militons pour que les politiques RSE s'orientent vers des actions privilégiant le long terme en valorisant le développement humain. La responsabilité sociétale nécessite un réel dialogue avec toutes les parties prenantes de l'entreprise. Impliquer le plus en amont possible les salariés et leurs représentants est essentiel dans une démarche où les nécessaires engagements sociaux, sociétaux, environnementaux, éthiques et de gouvernance sont désormais au centre des préoccupations. Les ODD contribuent évidemment à cette convergence.

L'élargissement des prérogatives des CSE aux sujets de transition écologique, inscrit dans la Loi Climat, est une réelle avancée. Ces nouvelles attributions environnementales doivent désormais être effectives. Tout cela nécessite une montée en

puissance des moyens, avec la création de commissions environnement obligatoires dans les CSE. Les salariés doivent être considérés comme des acteurs à part entière de la RSE.

En matière de gouvernance, la RSE est un sujet stratégique au sein des conseils d'administration et la création, en leur sein, de «conseils RSE», avec une feuille de route précise, permettrait d'appréhender les opportunités et les risques encourus. Depuis la Loi Pacte, toutes les sociétés doivent être gérées «en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux». Les administrateurs salariés sont donc un véritable atout. En déclinant des politiques de développement durable concertées, il est possible de faire de la RSE un facteur de compétitivité.

4 COMMENT LA CFE-CGC S'ENGAGE-T-ELLE SUR LES ENJEUX DU DEVOIR DE VIGILANCE ?

Le respect et la promotion des droits des humains nécessitent que l'entreprise fasse preuve de vigilance, qu'elle soit capable d'identifier et de corriger les potentiels impacts de son activité pouvant aller à l'encontre de ces droits. Pour la CFE-CGC, l'obligation de vigilance prévue par la loi doit plutôt contraindre à adopter et mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et atténuer les risques et faire cesser les violations des droits humains, ainsi que les atteintes à l'environnement. Nous pensons qu'il est indispensable d'inclure toutes les sociétés dans le champ d'application de la loi et de prévoir des obligations proportionnées à la taille ou au statut des entreprises. Nous soutenons pleinement la recommandation n° 1 du rapport d'évaluation de la loi visant à «étendre l'application de la loi sur le devoir de vigilance aux formes

juridiques non couvertes». Le secteur Europe et international de la CFE-CGC agit dans ce cadre, en promouvant la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE.



Pour la CFE-CGC, adhérer au Pacte mondial était avant tout l'opportunité de rejoindre une communauté qui partage des valeurs communes et qui agit.”



← Fruit d'un travail collaboratif associant le Pacte mondial Réseau France, le Comité 21, France Chimie ou encore la Kedge Business School, la CFE-CGC a publié en 2019 un guide pédagogique qui met en lumière les actions concrètes en faveur des ODD mises en place sur le terrain par de nombreuses entreprises, issues de tous secteurs.